Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise

Herausgeber: Société pédagogique genevoise

Band: - (1901)

Heft: 3

Artikel: Propositions individuelles

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-240500

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pographique fédéral, par ses nombreux travaux dans ce domaine, poursuivis avec persévérance depuis nombre d'années, a contribué plus que tout autre institut à atteindre ce but.

Les cours d'eau sont marqués en bleu, les chemins de ter en noir, les positions en noir aussi, mais les principales d'entre elles sont remplies de rouge. Quant aux frontières, représentées par des traits et des grisés en rouge, elles ont été tracées de manière à ne pas nuire à l'aspect général, tout en étant suffisamment distinctes.

Peu de cartes ont été l'objet d'études plus approfondies, d'essais plus nombreux et de soins plus complets. Chaque nom, presque chaque détail à été discuté. Rien n'a été négligé pour que le travail fût vraiment hors pair. On en jugera par cette indication que chacune des quatre feuilles dont se compose la carte ne subit pas moins de quatorze tirages. Il faut le dire hautement : la nouvelle carte de Suisse est un pur chef-d'œuvre qui fait le plus grand honneur au Bureau topographique fédéral. (Vifs applaudissements.)

M. le Président remercie chaleureusement M. Rosier de sa captivante communication. La carte que vient d'éditer le Bureau topographique fédéral fait honneur à notre pays. Tous ceux qui ont contribué à mener à bien cette œuvre superbe, d'une importance pédagogique de premier ordre, méritent la reconnaissance du corps enseignant suisse.

Dans les écoles primaires genevoises et dans celles des autres cantons romands, la nouvelle carte sera considérée comme l'heureux couronnement des améliorations apportées dans l'enseignement de la géographie nationale par les excellents manuels de notre distingué collègue M. Rosier. (Applaudissements.)

5° Propositions individuelles.

M. Favas prie les sociétaires chez lesquels des livres de la bibliothèque sont restés en souffrance de vouloir bien les rapporter.

M. Bieler présente diverses observations sur les examens d'orthographe.

Vu l'heure avancée, la question sera reprise par notre collègue dans une prochaine assemblée.

Séance levée à 4 heures 1/2.